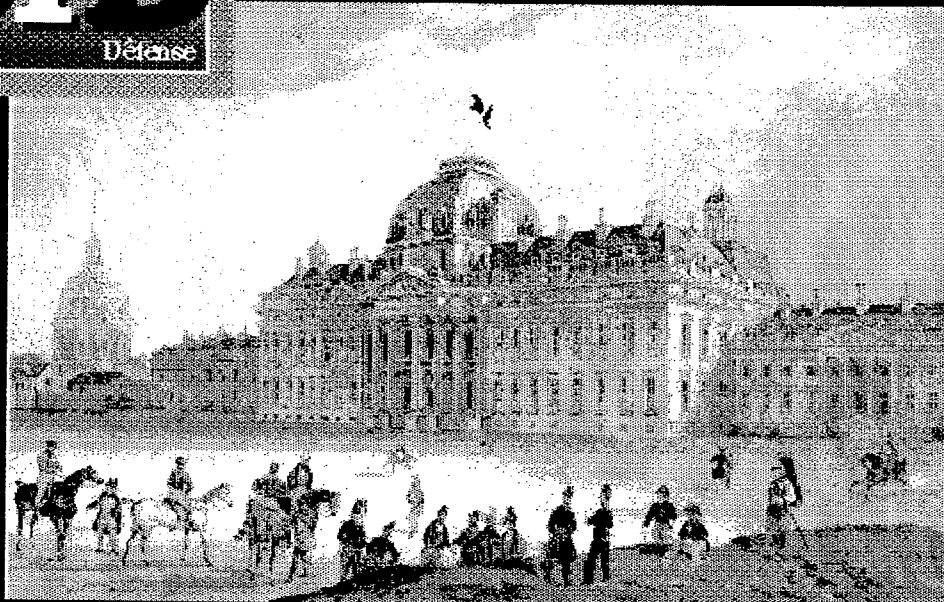
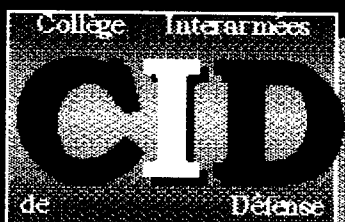


C02

2ème PRATO



ETUDE PARTICULIERE A OPTION

**LE RENSEIGNEMENT
ET LE
MINISTERE DE LA DEFENSE
PERSPECTIVES ET REALITES**

PREAMBULE

Dans le cadre des études particulières à option au Collège Interarmées de Défense (CID), le sujet suivant a été proposé:

"Le renseignement et le ministère de la Défense, perspectives et réalités."

Guidés par le Contrôleur Général des Armées DOUCET, quatre stagiaires ont reçu pour mission d'explorer ce sujet :

Le Chef d'Escadron (TA) BIZOUART de la Gendarmerie,
Le Chef d'Escadron (TA) L'HOSTIS des Troupes de Marine (Artillerie),
Le Commandant (TA) LIPKA de l'Armée de l'Air (Pilote),
Le Chef d'Escadrons (TA) de SAINT CHAMAS de l'Arme Blindée Cavalerie.

Les expériences et les cultures personnelles étant très diverses, la démarche de l'étude s'est articulée en trois étapes distinctes.

Elle a commencé par un travail culturel de fond visant à dépasser le niveau d'utilisateur ou de producteur du renseignement . Plusieurs ouvrages spécialisés ont été étudiés : leur liste fait l'objet de l'annexe 1.

La seconde phase de l'étude a consisté à rencontrer plusieurs acteurs du renseignement de défense. La liste des visites et des entretiens fait l'objet de l'annexe 2.

La chaleur de l'accueil, l'intérêt porté à ces visites et le temps généreusement consacré aux entretiens par les différents interlocuteurs rencontrés doivent être soulignés. Qu'ils en soient remerciés.

Enfin, la confrontation des points de vue de ces acteurs du renseignement de défense a permis d'aborder la troisième partie: la rédaction du présent mémoire.

La lecture de plusieurs ouvrages et une dizaine de rendez vous ne permettent pas de proposer une conception révolutionnaire du renseignement. L'exposé qui suit a pour but de soumettre au lecteur les réflexions de quatre stagiaires au CID après l'étude d'un sujet vaste et difficile à pénétrer car, dans la culture française, le renseignement s'appuie souvent sur le culte du "SECRET".

★

★ ★

INTRODUCTION

Une comparaison entre l'Histoire de FRANCE et celle du Renseignement en FRANCE est aussi passionnante que riche en enseignements. Les grands moments de notre Histoire, depuis la guerre de 1870, sont toujours étroitement liés aux bonnes performances ou aux lacunes des systèmes de renseignement français.

La FRANCE a souvent eu des difficultés à organiser ses structures de renseignement et à les maîtriser. Les querelles entre services de renseignement (SR) et contre espionnage (CE) ont considérablement freiné leur action après la guerre de 1870. Les incompréhensions et les erreurs ont débouché sur des affaires passionnées comme l'affaire DREYFUS ou l'affaire GILETTA.

Toute la période allant de la fin du XIX^e siècle à l'après-guerre (1920) est symbolisée par un homme: le Colonel DUPONT, qui organise, développe et coordonne l'action des services de renseignement. Mais avant le déclenchement de la première guerre mondiale, un décalage s'accroît entre le domaine du renseignement et le monde politique : les intentions allemandes (le plan SCHLIEFFEN) sont connues, mais personne n'y croit. **Les services de renseignement informent, mais ne sont pas écoutés!** L'histoire leur donnera raison.

Pendant la Grande Guerre, les services de renseignement français vont être progressivement...écoutés. Ils vont contribuer activement à la victoire finale. Le développement de la reconnaissance photographique de Paul Louis WEILLER fait merveille dès 1917. L'offensive allemande de LUDENDORFF en 1918 est enrayée car elle n'a pas l'effet de surprise recherché. De même, l'espionnage mené en Allemagne permet aux français de fabriquer des masques à gaz avant les premières frappes car la menace était connue. Si les premiers tirs sont mortels, la réaction est rapide et les masques très vite mis en dotation.

Plus encore, la grande offensive allemande sur VERDUN fut arrêtée grâce à la connaissance d'un plan d'attaque datant de 1912 et à sa confirmation par les postes d'écoutes qui font un travail de grande qualité, sous le plus grand secret. De plus, le décodage par le Capitaine PAINVAIN des messages allemands cryptés permit d'attaquer les allemands au bon endroit et à leur plus grande surprise.

Les exemples sont nombreux, qui montrent combien le renseignement, collecté chez l'ennemi, dans les usines ou dans ses archives a permis de contribuer à la victoire de 1918. **Commandement et renseignement oeuvraient dans le même but.**

Lors de la seconde guerre mondiale, un allemand déçu livre des renseignements de la plus haute importance, dont le plan de HITLER pour envahir l'EUROPE. C'est l'affaire ENIGMA qui permit de gagner la bataille d'ANGLETERRE. Malheureusement, l'atténuation faite dans les comptes-rendus successifs jusqu'au plus haut niveau, fit perdre leur sens aux informations. La mauvaise exploitation du renseignement ne permit pas d'orienter les chefs politiques!

SOMMAIRE

	PREAMBULE	Page 2
	INTRODUCTION	Page 3
	I LES ACTEURS DU RENSEIGNEMENT	Page 5
	II LE CONSTAT	Page 11
	III PROPOSITIONS	Page 14
	CONCLUSION	Page 17
Annexe 1	Bibliographie	Page 18
Annexe 2	Calendrier des visites et entretiens	Page 19
Annexe 3	Tableau synoptique	Page 20
Annexe 4	Les dix défis de l'an 2000	Page 21
Annexe 5	Textes de référence	Page 23
Annexe 6	Glossaire des sigles utilisés	Page 24
Annexe 7	Analyse du livre ESPION	Page 25

Enfin, les lacunes constatées dans le dispositif français de renseignement pendant la guerre du golfe persique ont montré la nécessité de rattraper le retard.

Tous ces exemples montrent combien **les succès et les échecs de la politique française ont toujours été liés à l'efficacité des services de renseignement, à leur utilisation et à leur orientation.**

Une étude du fonctionnement de nos institutions a retenu l'attention des stagiaires: le rapport intitulé "L'Etat en FRANCE" rédigé par la mission sur les responsabilités et l'organisation de l'Etat, sous la responsabilité de Monsieur PICQ.

Parmi les responsabilités fondamentales de l'Etat est soulignée celle qui consiste à essayer d'éclairer le débat public et à prévoir : "Il est de la plus haute importance que soient revitalisées les capacités d'analyse prospective de l'Etat".

Ce rapport propose également d'alléger les différents cabinets pour éviter le filtre du renseignement. Si ce document se place au niveau de l'Etat, il souligne néanmoins des lacunes qui peuvent gêner l'univers du renseignement.

Ainsi, ce mémoire débute par une présentation des différents acteurs du renseignement et montre les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Il se poursuit par un bilan de l'action du renseignement en FRANCE. Les quelques dysfonctionnements constatés sont soulignés. Enfin, quelques propositions ou suggestions sont faites, dans le but d'optimiser l'efficacité des moyens et d'améliorer la synergie entre les acteurs du renseignement.

A l'évidence, si le XX^e siècle a été marqué sur notre planète par la suprématie du nucléaire, le XXI^e siècle, au regard des nouvelles menaces détaillées dans l'annexe 3, pourrait être celui de la suprématie du renseignement?!

★

★ ★

I LES ACTEURS DU RENSEIGNEMENT

11 LES ORGANISMES DE RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT du MINISTERE DE LA DEFENSE

Le tableau joint en annexe 3 vise à présenter la place de chaque acteur sur le théâtre du renseignement.

111- LA GENDARMERIE

Acteur fondamental du renseignement intérieur, la gendarmerie agit toujours dans un cadre légal et réglementaire. Ceci légitime son action mais fixe aussi ses limites d'emploi. Elle n'est pas un organisme du renseignement mais elle fait du renseignement et ses "capteurs" sont répartis sur tout le territoire (4 000 implantations) car il n'y a pas de spécialiste du renseignement.

Le circuit habituel de l'information est calqué sur l'organisation territoriale de la Gendarmerie. Ainsi la DGGN (Direction Générale de la Gendarmerie Nationale) est en mesure de synthétiser le renseignement obtenu au niveau de l'institution. Un tel circuit est parfois lent. C'est pourquoi le renseignement qui le nécessite peut être transmis directement à la DGGN.

ARTICULATION TERRITORIALE

CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	AUTORITE ADMINISTRATIVE	AUTORITE JUDICIAIRE	AUTORITE MILITAIRE	COMMANDANT GENDARMERIE
CANTON	MAIRE	TRIBUNAL D'INSTANCE	COMMANDANT D'ARME	COMMANDANT DE BRIGADE
ARRONDISSEMENT	SOUS PREFET	TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE	COMMANDANT D'ARME	COMMANDANT DE COMPAGNIE
DEPARTEMENT	PREFET	TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE	DMD	COMMANDANT DE GROUPEMENT
ZONE DE DEFENSE	PREFET DE ZONE	COURS D'APPEL	CMD	COMMANDANT DE CIRCONSCRIPTION. DE GENDARMERIE.
NATIONAL	MINISTRE DE LA DEFENSE	GARDE DES SCEAUX	EMA	DGGN

La correspondance circonscription administrative-autorité judiciaire est approximative en raison de la particularité du ressort des différentes juridictions.

La gendarmerie travaille dans quatre domaines, dont trois ne sont pas militaires:

- L'ordre public,
- Les voies de communication,
- La police judiciaire,
- La défense nationale.

Parmi ces quatre domaines, deux sont particulièrement sensibles pour le pouvoir exécutif : l'ordre public et les voies de communication.

La gendarmerie se doit d'y être performante. Son rôle dans le traitement de la crise des transporteurs routiers en juillet 1992 est significatif à cet égard.

Des officiers de liaison en place dans de nombreux ministères, chez le Président de la République et le Premier Ministre permettent d'orienter l'activité de la DGGN et d'anticiper les besoins à venir.

Le souci de rendre compte d'un événement qui pourrait s'avérer important par la suite engendre un important flux de renseignement entre la DGGN et le ministère. Il y a peu de recoupement du renseignement issu de la Gendarmerie avec celui provenant d'autres sources car elle travaille souvent dans des zones d'exclusivité et dans des domaines qui lui sont propres.

Les unités sont souvent gênées par la concurrence du *scoop* que leur opposent les médias qui ne s'embarassent pas de détails et qui font circuler rapidement leur information. La DGGN doit en tenir compte. Elle est d'ailleurs abonnée à l'agence France-Presse.

Aux petits échelons, il existe une tendance naturelle à confondre le renseignement avec le compte-rendu événementiel.

La qualité du renseignement est en partie liée à l'évolution du recrutement des gendarmes qui, de plus en plus, sont issus d'un milieu citadin. En effet, l'osmose est plus difficile entre le gendarme "parachuté" en milieu rural et la population. En outre, le style de vie actuel nuit à son intégration à l'intérieur de sa circonscription.

112- LA DGSE (DIRECTION GENERALE DE LA SECURITE EXTERIEURE)

Institution créée à la dissolution du SDECE (Service de Documentation Extérieure et de Contre Espionnage), en 1982, la DGSE recueille le renseignement hors du territoire national, au profit du Président de la République et du gouvernement. Elle dépend du Ministre de la Défense (comme le SDECE en 1966 après l'affaire BEN BARKA). C'est l'instrument de la politique secrète de l'Etat, pouvant aller de la diplomatie "grise" jusqu'aux opérations secrètes.

Sa mission est de rechercher et d'exploiter le renseignement intéressant la sécurité de la France ainsi que de détecter et d'entraver hors du territoire national les activités d'espionnage dirigées contre les intérêts français afin d'en prévenir les conséquences. Elle est chargée d'effectuer "toute action qui lui serait confiée par le gouvernement".

Elle se compose de 3700 personnes (sans le service action), civiles (2/3) ou militaires (1/3). Un effort sensible de recrutement est en cours : 700 créations de postes sont prévues à partir de 1995.

L'information provient :

- du renseignement ouvert : 75%,
- du renseignement confidentiel : 20%,
- du renseignement secret : 5% de l'information obtenue et dont l'obtention peut nécessiter le recours à des méthodes illégales.

La recherche du renseignement se fait, soit par des moyens techniques (lourds et très onéreux: 50% des effectifs et 1/3 du budget), soit par des moyens opérationnels (équipes qui vont chercher le renseignement très ciblé), soit par des moyens de renseignement humain (officier traitant, honorable correspondant, agents). Enfin, les échanges avec les services de renseignement étrangers (opérations TOTEM, plus de 80 pays et environ 120 services) représentent un apport non négligeable dans cette collecte.

On peut estimer que :
plus de 60% de la quantité du renseignement confidentiel ou secret provient de sources humaines,
15 à 20% des moyens techniques,
10% des moyens opérationnels
10% des échanges avec les services extérieurs.

L'évolution du monde et des relations internationales ont imposé de réorienter les axes d'effort de la DGSE tant au niveau des zones de recherche que des domaines d'intérêt (politique, militaire, économique, technologique...). Il a fallu redéployer les moyens techniques et humains vers les nouvelles zones sensibles.

Malgré l'existence du Plan National du Renseignement (PNR), Il y a parfois contradiction entre l'exigence d'obtenir sans préavis du renseignement ponctuel sur un problème particulier et les délais nécessaires à la DGSE pour l'obtenir. La DGSE est désormais obligée d'assurer une veille permanente tous azimuts alors que ses moyens de recherche sont encore orientés vers le nord est.

113- LA DPSD (DIRECTION DE LA PROTECTION ET DE LA SECURITE DE DEFENSE)

La DPSD a longtemps souffert de vieux ressentiments l'assimilant à la "GESTAPO" des armées durant la décennie 1960, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Elle a été créée en 1981 et a remplacé la Direction de la Sécurité Militaire (DSM) datant de 1961. Rattachée directement au ministère de la défense, c'est un organisme de renseignement des armées qui mène une action de prévention et qui n'a aucun pouvoir répressif. La DPSD s'est cantonnée dans un rôle qui la met à disposition de différents échelons de commandement pour mener des actions en collaboration avec eux, sans tenter de les contourner.

Elle assume ses responsabilités en matière de protection et de sécurité du personnel, des informations, des matériels et des installations sensibles. Elle contribue à assurer la protection des personnes susceptibles d'avoir accès à des informations protégées ou à des zones, des matériels ou installations sensibles.

Le directeur est assisté d'adjoints des trois armées et de la gendarmerie ainsi que d'un commissaire de la Police Nationale.

Cinq directions fonctionnelles assurent les missions suivantes

- La recherche.

C'est le service "action" du directeur. Il se répartit entre recherche humaine et technique.

- Le contre espionnage

En collaboration avec la DST(Direction de la Surveillance du Territoire), la DPSD est chargée de la surveillance des militaires français et étrangers jugés vulnérables.

- La sécurité industrielle.

Elle regroupe la surveillance de toutes les entreprises travaillant pour la défense nationale et se charge de la délivrance des habilitations.

- Les atteintes et les ingérences.

C'est le domaine d'activité classique qui recouvre le sabotage, les stupéfiants, la délinquance, le moral des armées...

- La protection.

Elle recouvre une grande partie de l'activité de la DPSD qui délivre 100 000 habilitations par an.

- Le commerce d'armement, répression du trafic d'armes.

La DPSD participe à la CIEEMG (Commission Interministérielle d'Etude pour pour les Exportations de Matériel de Guerre).

L'organisation de la DPSD se double de structures territoriales implantées auprès de chaque commandant de région aérienne, maritime ou militaire; de Circonscription Militaire de Défense et de grandes sociétés industrielles en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

La DPSD jouit d'une grande stabilité de ses effectifs (environ 1700 personnes dont 300 civils).

La majeure partie des activités de la DPSD a trait aux procédures administratives de protection. La menace du pacte de VARSOVIE, ennemi clairement désigné, a été remplacée par des menaces très diverses et plus diffuses (fondamentalisme religieux, espionnage industriel, narco-trafic...voir annexe 4.).

La DPSD se heurte encore à l'inertie, la négligence voire la naïveté de certains militaires d'active qui sont parfois peu conscients des problèmes de sécurité militaire.

114- LA DRM (DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE)

Organisme récemment créé, la DRM est en pleine expansion. Née en juin 1992, elle a pour mission d' *"Assister et conseiller le ministre chargé des armées en matière de renseignement d'intérêt militaire. Elle relève du chef d'état major des armées dont elle satisfait les besoins en renseignement d'intérêt militaire. Elle satisfait en outre en ce domaine les besoins des autorités et organismes du ministère , des commandements opérationnels et des commandements organiques ainsi que ceux des autorités et des organismes gouvernementaux concernés. Elle dispose du concours de l'ensemble des organismes contribuant au renseignement d'intérêt militaire, notamment ceux qui relèvent de la gendarmerie nationale et de la DGA (direction Générale pour l'Armement)" (décret du 16 Juin 1992)*

Elle continue sa montée en puissance, et comprend déjà plus de 600 personnes.

La DRM est organisée en 1 direction (avec un état-major) et 5 sous directions (une par fonction). Ces 5 sous-fonctions sont:

① Recherche et investigation :

- humaine (attaché de défense, URH (Unités de Recherche Humaine),
- technique: radioélectrique(COMINT[COMmunication INTelligence], ELINT[ELectronic INTelligence]) et imagerie (SPOT, avions, etc...)

② Exploitation : analyse du renseignement (banque de données), fiches et notes d'information.

③ Armement - Prolifération : étude des armements étrangers, production d'une documentation diffusée dans les armées, recherche sur les contre-mesures (ex: missiles)

④ Technique : chargée de mettre au point les matériels spécifiques dont la DRM a besoin (du plus simple au plus élaboré).

⑤ **Ressources humaines** : administration, gestion et formation du personnel. La DRM dispose d'une école spécialisée, l'EIREL (Ecole Interarmées du Renseignement et de l'Etude des Langues).

Elle dispose aussi d'organismes rattachés:

- organiquement et pour emploi, comme le Centre d'Interprétation Interarmées d'Imagerie et le Centre d'Interprétation Interarmées de Rayonnement Radioélectrique.

- d'autres pour emploi seulement, comme la BRGE (Brigade de Renseignement et de Guerre Electronique), la 53ème EET (Escadre électronique tactique), l'Escadron SARIGUE (Système Aéroporté de GUerre Electronique) et le BERRY.

La DRM peut aussi utiliser les moyens des Forces, comme les URH de la DIM (Division d'Infanterie de Montagne) ou les sous-marins.

Dans un avenir proche, la DRM devrait développer son action dans le domaine des drones de nouvelle génération et bénéficiera du renseignement satellitaire obtenu grâce au CPHF (Centre Principal Helios France).

Tous les organes de renseignement militaire qui travaillaient de façon dispersée agissent désormais en cohérence au sein de la DRM. Il est impossible de limiter la recherche du renseignement au domaine strictement militaire. Il faut le dépasser afin d'être efficace: la connaissance du milieu sociologique est indispensable, par exemple.

La DRM souffre encore de sa dépendance à l'égard du domaine civil et de l'étranger en ce qui concerne l'acquisition d'images et de renseignement satellitaire.

Les personnels sont formés à la DGSE qui demeure le pilote dans le domaine du ROEM (Renseignement d'Origine Electro-Magnétique).

Organisme très jeune, elle a besoin d'être mieux connue par les personnels des armées pour poursuivre son recrutement qualitatif .

La création d'une véritable filière du renseignement contribuerait à sa valorisation.

Les besoins immédiats en moyens informatiques et de communication sont très importants.

Leur satisfaction est malheureusement liée au développement moins rapide du SIC-A (Système Informatisé de Commandement des Armées).

115- LA DGA

Ce n'est pas un organisme de renseignement, mais, par sa spécificité, elle est à la fois utilisatrice et collectrice de renseignement :

- Elle rédige un plan de renseignement (remis à jour tous les deux ans) définissant ses besoins en renseignement et transmis au SGDN (Secrétariat Général de la Défense Nationale), à la DGSE et à la DRM.

- Grâce à ses très nombreuses sources potentielles (environ 20 000 sur ses 50 000 employés) la DGA a accès à de très nombreuses informations scientifiques, techniques, industrielles et commerciales, en FRANCE et à l'étranger.

La DGA a mis sur pied le CEDOCAR (CEntre de DOCUmentation de l'ARmement) qui est un organe de centralisation du renseignement ouvert qui assure la veille scientifique et technique de la DGA.

Tous les responsables DGA ont un correspondant privilégié à la DGSE. A ce niveau; la coordination est très bien faite.

En tant que grand réservoir d'experts techniques, elle est en mesure de fournir des experts à la DGSE et à la DRM.

La DGA estime que la DRM devrait archiver les informations militaires qu'elle lui fournit.

12 LE SGDN: ORGANISME DE SYNTHÈSE AU NIVEAU DU PREMIER MINISTRE

" Le SGDN assure le secrétariat du CIR (Comité Interministériel du Renseignement). En exécution des plans, orientations et décisions arrêtés en conseil de défense ou en comité interministériel du renseignement , il notifie les objectifs en matière de renseignement. Il anime la recherche du renseignement dans les domaines intéressant la défense et il en assure l'exploitation au profit du gouvernement et des organismes concernés."

En novembre 1986, un rapport d'audit, dirigé par quatre haut fonctionnaires a porté un jugement d'ensemble peu favorable sur le SGDN.

Les reproches portaient sur la valeur des productions, son manque d'organisation et son rendement. Ce constat a entraîné des mesures comme la suppression de postes et la création de quatre directions opérationnelles.

Selon le rapport "L'Etat en FRANCE" de la mission sur les responsabilités et l'organisation de l'Etat, le SGDN est un organisme beaucoup trop lourd et ses travaux font souvent double emploi avec ceux des ministères compétents.

Dans le domaine de la défense, le SGDN doit pouvoir jouer un rôle analogue à celui du Secrétaire Général du Gouvernement dans les autres affaires.

Placé au niveau du Premier ministre, le SGDN souffre d'un manque de légitimité. En effet, le renseignement est un élément essentiel dans la prise de décision de l'exécutif qui se situe au niveau de la Présidence de la République. Or, le SGDN est subordonné au Premier Ministre.

Le SGDN dépend du bon vouloir des services pour son alimentation en renseignement:

Les services de renseignement le considèrent comme un destinataire éventuel et non comme un acteur du renseignement à part entière (il n'est pas conçu pour coordonner les activités des services). Chaque service peut trier ou filtrer ou censurer le renseignement transmis.

Dans une configuration nouvelle, le SGDN serait entouré d'une équipe ramenée à quelques dizaines de collaborateurs et exercerait auprès du Premier Ministre les fonctions suivantes :

- Secrétariat des conseils de défense, comme le SGG (Secrétariat Général du Gouvernement) assure celui du conseil des ministres.
- Coordination de l'action de l'Etat dans le domaine du renseignement.
- Secrétariat de la Commission Interministérielle d'Exportation des Matériels de Guerre.
- Coordination de la défense civile.

Il convoquerait les réunions interministérielles nécessaires.

★

★ ★

II LE CONSTAT

L'étude des différents services a permis de dégager quelques difficultés liées à la gestion du renseignement et à sa prospective.

21 COLLECTE DU RENSEIGNEMENT : ACQUISITION ET RECHERCHE

Le PNR (Plan National du Renseignement) concrétise la volonté politique d'orienter la recherche des services de renseignement. Malheureusement le catalogue des préoccupations du gouvernement est très vaste et offre des sujets dont la priorité est mal définie.

211- L'appareil de renseignement est en cours de redéploiement pour faire face à l'évolution de la menace (cf annexe 4) et à l'apparition de nouvelles sphères de préoccupations (technologie, économie, criminalité...). Il est encore partiellement inadapté car les organismes ne pourront être pleinement opérationnels avant d'avoir achevé leur réarticulation (formation de linguistes, connaissance des nouveaux théâtres et de la culture locale, pénétration des nouveaux milieux...)

212- A la différence des pays anglo-saxons, la FRANCE souffre d'un manque de culture du renseignement :

- La recherche du renseignement est encore considérée comme une action honteuse.(opération spéciale rime avec immoral)
- Le français n'a ni le souci du renseignement ni le réflexe du compte-rendu.
- La carrière du renseignement est peu attractive pour les élites.
- Parce que le renseignement a été longtemps sous évalué voire méprisé, l'effort de recherche a été insuffisant et cantonné à une sphère de spécialistes.

213- Le culte du secret, la surclassification et la tendance des chefs de services à se considérer comme propriétaires du renseignement qu'ils ont obtenu, nuisent à une bonne circulation de l'information. Alors que dans les pays anglo-saxons, la communication du renseignement est un devoir, en FRANCE, la détention de l'information est un signe du pouvoir. Ce comportement est à l'origine d'une méfiance réciproque et d'une collaboration qui ne se fait pas sans arrière pensée.

214- La structure des services de renseignement organisée en "râteau" entraîne le cloisonnement. Les conséquences sont nombreuses:

- Les moyens ,déjà limités, agissent en ordre dispersé.
- Une coordination insuffisante entraîne redondances et lacunes dans le dispositif,
- La collaboration n'est pas optimale et il n'y a pas de synergie

215- La FRANCE est performante en HUMINT (HUMAn INTelligence) mais elle est moins bien placée pour l'obtention de renseignement d'origine électromagnétique (ROEM) que ses alliés occidentaux:

10 000 personnes s'y consacrent en GRANDE BRETAGNE,
7000 en ALLEMAGNE,
2000 en FRANCE.

Là encore, les rares moyens techniques (antennes, satellites, avions, bateaux) sont dispersés entre les différents services :

- La DGSE est chef de file pour les écoutes,
- La DRM est pilote en imagerie.

216- Les services reçoivent peu de directives (en dehors du PNR), manquent de la définition de véritables priorités et souffrent de l'absence de continuité dans la politique gouvernementale à long terme voire de l'absence de politique gouvernementale.

22 ANALYSE DU RENSEIGNEMENT :

L'analyse du renseignement permet de passer du vraisemblable au vrai et sert aussi à savoir que l'on détient l'information pour pouvoir l'utiliser le jour où ce sera nécessaire.

Aux Etats Unis, les moyens consentis pour l'analyse sont très importants : le National Intelligence Survey est "une encyclopédie secrète du monde" rassemblant les connaissances des divers ministères et de leurs employés. Le savoir que le renseignement collecte et produit est dès lors une science totale, fédérant toutes les disciplines et tous les registres du savoir et abolissant, dans le secret, frontières et luttes de démarcation (Cf *Espion - Une anthropologie historique du secret d'état contemporain* par Alain DEWERPE, annexe 7).

En France, l'analyse se fait à l'intérieur des services et les moyens consacrés sont, comparativement, bien moindres. De plus, il n'existe pas de structure d'analyse interservices permanente qui jouerait le rôle centralisateur (stockage, archivage, classement, classification...). La création du CEDOCAR dénote la prise en compte de ce problème sur le plan technologique.

23 DIFFUSION DU RENSEIGNEMENT

Le renseignement n'a d'intérêt que s'il est communiqué à temps aux personnes qui en ont besoin. Or en France, cette circulation semble souffrir de plusieurs handicaps:

- Le cloisonnement entre les services et la méfiance qui en découle suscitent souvent des réticences à communiquer toute l'information que l'on possède. Le PNR et la désignation d'un service pilote sur certains dossiers ou théâtres constituent un net progrès dans la coopération entre les services.

- La mémoire du renseignement devrait permettre de retrouver des informations anciennes. Or de récents exemples ont montré les difficultés rencontrées pour retrouver des renseignements théoriquement bien connus.

Dans le cas d'exportation d'armement, par exemple, les industriels conservent peu d'informations sur les armes anciennes et la DGA ne les conserve que pendant 10 ans. Mais le combattant qui pourrait affronter ces armes sur les théâtres d'engagement aura besoin de connaître leurs caractéristiques techniques.

D'autre part, toutes les informations ne sont pas dûment répertoriées. En effet, il fut difficile d'obtenir le plan des ouvrages construits en Irak par des entreprises françaises avant la guerre du golfe persique.

- La tendance française à surclassifier les documents nuit à la bonne circulation de l'information. En conséquence, les informations réellement confidentielles sont noyées dans un flot de renseignements sans véritable importance, malgré leur classification : le secret important est mal protégé car tout est classifié. De plus, c'est le niveau de classification retenu qui donne à un document son importance: "*La forme l'emporte sur le fond et c'est bien le tampon SECRET qui fait le secret.*" (*Espion DEWERPE*).

- L'esprit français favorise aussi la rétention de l'information (cf §213).

- La volonté des politiques d'obtenir du renseignement en sollicitant directement des chefs de services crée des circuits d'information parasites qui nuisent au fonctionnement des circuits hiérarchiques habituels.

24 PROSPECTIVE

L'Etat doit disposer d'une véritable capacité prospective afin de pouvoir anticiper les événements. Or, là encore, chaque ministère possède un ou plusieurs organismes de prospective (le CAP [Centre d'Analyse et de Prospection] au ministère des Affaires Etrangères, la DAS [Direction des Affaires Stratégiques] et les cellules de la DRM et de la DGSE au Ministère de la Défense), ce qui traduit une dispersion des efforts et sème le doute chez les responsables politiques qui reçoivent des analyses nombreuses et parfois divergentes.

Ces cellules sont de taille réduite (70 agents à la DAS, une vingtaine à la DGSE et une dizaine à la DRM). Nettement sous dimensionnées pour avoir une réelle capacité prospective, elles confrontent peu leurs points de vue et ne font pas assez appel aux plus grands experts sur les sujets étudiés. En conséquence, on peut estimer que leurs analyses produites sont parfois superficielles.

25 COORDINATION DU RENSEIGNEMENT

La coordination du renseignement fonctionne mal car les politiques veulent que cela fonctionne mal. L'existence d'un organisme unificateur du renseignement leur paraît dangereux. Il est en effet impensable que le Président de la République prenne une décision en fonction d'une seule source.

Parfois, les services de renseignement ont des analyses contradictoires. A un moment donné intervient l'intime conviction du décideur. Il est donc préférable qu'il soit un politique plutôt qu'un fonctionnaire centralisateur.

En définitive, pour les politiques, il s'agit de créer des mécanismes d'équilibre pour que le renseignement ne se perde pas et aille au bon endroit (dans une démocratie, l'équilibre est un conflit bien géré).

★

★ ★

III PROPOSITIONS

Le constat mis en évidence au cours de la seconde partie de ce mémoire, conduit à suggérer quelques propositions susceptibles d'améliorer le fonctionnement de la chaîne du renseignement. Les lignes qui suivent visent à développer celles qui nous paraissent essentielles tout en restant dans le domaine du raisonnable. Ces propositions se regroupent en deux parties, l'une traitant des aspects humains et l'autre des aspects structurels.

31 INVESTISSEMENTS SUR L'HOMME

Mener une action d'envergure au niveau des hommes est primordial car *"Le renseignement n'est pas une science exacte, plutôt un art dont l'exploitation à tous les niveaux repose sur les capacités de jugement des hommes"*(Rémy PAUTRAT- Le renseignement aujourd'hui).

311 MODIFICATION DES MENTALITES A L'INTERIEUR DES SERVICES

La réticence naturelle des services à collaborer ou à communiquer certaines informations pourrait être combattue par l'instauration d'un dispositif d'évaluation qui estimerait les performances de chaque service dans leur domaine d'action. Ce dispositif quantifierait les renseignements fournis tout en évaluant leur valeur opérationnelle(voir § 323). A terme, ceci devrait permettre de valoriser les services à travers l'information communiquée et de faire disparaître l'illusion de pouvoir provoquée par la rétention de l'information.

De plus, la multiplication des passerelles à tous les niveaux hiérarchiques entre les organes de renseignement devrait diminuer la méfiance réciproque, gommer l'esprit de chapeau et améliorer la coopération sans arrière pensée entre les services.

312 MODIFICATION DES MENTALITES A L'EXTERIEUR DES SERVICES

Cette évolution des mentalités pourrait être obtenue en sensibilisant les futurs cadres (ingénieurs, fonctionnaires, militaires) pendant leur formation, sur la réalité et l'importance du renseignement. En particulier, il faudrait développer chez eux le réflexe du "rapport d'étonnement" (comme le pratiquent les japonais au retour de leurs voyages à l'étranger) et le souci de la protection du secret.

Cette sensibilité pourrait être obtenue par le biais d'un cycle d'instruction spécifique et très concret (cours, conférences voire colloques) dispensé par des spécialistes du renseignement et du contre-espionnage. Cette formation doit armer les jeunes cadres face aux situations auxquelles ils pourraient être confrontés (organismes à contacter, pièges à éviter, conduite à tenir dans certaines situations). L'effort japonais dans ce domaine mérite d'être souligné: les cadres des entreprises suivent un stage de quatre mois sur les techniques d'acquisition et de protection de l'information.

Ce contact avec le monde du renseignement devrait améliorer chez les futurs hauts responsables leur perception des services.

Tout d'abord, le recrutement de personnels de qualité et la formation de véritables spécialistes passent nécessairement par la création d'une "filière renseignement" dans laquelle les agents peuvent avoir une véritable carrière. Cette filière doit permettre de forger des spécialistes et offrir les mêmes perspectives de carrière que les autres filières.

De plus, il faut mener une politique encore plus active de recrutement auprès des jeunes spécialistes. L'action pourra être menée auprès des jeunes en cours de formation (universités, grandes écoles), des cadres en entreprises (commerciaux et ingénieurs) et dont les compétences ont été détectées. Mais il semble indispensable de lancer une grande campagne d'information visant à redonner au renseignement ses lettres de noblesse: ce métier ne doit plus être considéré comme un domaine sombre et malsain voire infâme mais comme une mission de la plus haute importance au service du pays.

Enfin, le recrutement d'officiers spécialistes mérite encore davantage d'efforts. Si une filière "Renseignement - Langues" a été créée à l'Ecole spéciale militaire de SAINT CYR, il faut accroître l'action auprès des officiers en formation. Certes la maîtrise des langues est indispensable pour de jeunes officiers. Mais cela n'est pas suffisant pour faire naître des vocations d'officiers du renseignement comme sont nées les vocations d'officiers de gendarmerie ou de l'ALAT! Les efforts faits dès la formation seront sans aucun doute les plus productifs: sensibilisation et politique d'attraction des jeunes vers cette filière.

32 AMENAGEMENT DES STRUCTURES

321 CREATION D'UNE BANQUE DU RENSEIGNEMENT

Le renseignement français devrait pouvoir disposer d'une véritable banque de données qui collecterait le renseignement ouvert et serait destinataire d'une grande partie des renseignements recueillis par les services. Ces informations pourraient être triées classées, redistribuées et archivées.

Cette institution, placée au niveau du Premier ministre, donnerait une véritable impulsion à la circulation de l'information. Elle permettrait d'économiser les énergies en évitant à un service de partir à la recherche d'éléments déjà connus et de tirer le meilleur parti de la richesse que représente le renseignement ouvert (la création de l'ADIT [Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique] en 1992 et celle du CEDOCAR sont déjà des pas dans la bonne direction).

Cette banque de données obtiendra son plein rendement à la condition expresse que la "maladie de la surclassification"(cf §23) soit combattue avec énergie. Il faut en outre que ces données soient largement diffusées jusqu'aux entreprises. L'exemple américain dans ce domaine pourrait être suivi.

322 CREATION D'UN ORGANISME PERMANENT DE PROSPECTIVE

Pour pouvoir disposer d'une réelle capacité de prospective, l'une des deux mesures suivantes pourrait être adoptée:

Soit augmenter les effectifs des diverses cellules existantes et améliorer leur collaboration.

Soit réduire ces cellules et créer un véritable outil interministériel de prospective. Cet organisme pourrait être adjoint à la banque de données précédemment évoquée. Ainsi, ce dispositif permettrait à la prospective d'utiliser largement le renseignement disponible. En retour, le renseignement ventilé bénéficierait des apports de cette cellule.

Dans les deux cas, il faudrait faire plus largement appel à des intervenants occasionnels recrutés parmi les plus grands spécialistes faisant autorité dans leur domaine de compétence (économie, démographie, relations internationales, sciences, histoire...)

Si la première proposition semble facilement réalisable et peu coûteuse, la seconde serait nettement plus efficace.

323 COORDINATION AU NIVEAU DU CHEF DE L'ETAT

Les différents entretiens avec les interlocuteurs rencontrés au cours de cette étude font ressortir un véritable besoin de coordination au plus haut niveau de l'Etat. Tous s'accordent sur la nécessité de mettre en place un homme de confiance s'appuyant sur une équipe, en contact direct avec le Président de la République ainsi qu'avec le Premier ministre. Cet homme incontesté, politique ou haut fonctionnaire, et spécialiste des questions de renseignement, doit être assuré d'une relative stabilité. Membre du CIR et s'appuyant sur le PNR, son action permettrait de définir une vraie politique du renseignement qui en fasse une composante à part entière de notre stratégie politique. Il aurait pour mission:

- de traduire les orientations politiques en directives pour les services,
- de fusionner les analyses et de les synthétiser pour fournir des réponses exploitables aux politiques,
- de trancher les différends éventuels entre les services,
- d'évaluer la qualité opérationnelle de la production des différents services (voir § 311).

Cependant, cet homme ne doit être ni un écran entre le politique et les services (qui doivent continuer à avoir un contact direct), ni l'autorité de tutelle des services de renseignement.

En effet, cela imposerait de modifier les textes existants et les ministres se sentiraient court-circuités. De plus, cela lui donnerait une place trop importante sur l'échiquier politique en dénaturant sa raison d'être (valorisation du renseignement, impartialité, objectivité), et pourrait lui donner l'envie d'exercer un pouvoir occulte.

★

★ ★

CONCLUSION

A l'aube d'un vingt-et-unième siècle qui apparaît rempli d'incertitudes et de menaces diffuses mais bien réelles, la France est dans l'obligation de posséder des services de renseignement performants. La présente étude a voulu montrer que malgré d'indiscutables succès, des améliorations peuvent être envisagées sous réserve d'une triple réconciliation:

- entre les services et les citoyens (par une ouverture vers le grand public dans le but d'améliorer l'image de marque et de recruter les meilleurs éléments);

- entre les services eux mêmes (par la suppression des querelles de chapelles et des rivalités malsaines afin de tendre vers une meilleure synergie);

- entre les services et les hommes politiques (par une réhabilitation de l'efficacité des services et par la suppression de la suspicion voire du mépris pour ces mêmes services).

Mais heureusement, le virage semble avoir été amorcé et des signes ponctuels mais prometteurs méritent d'être soulignés: efforts de recrutement à la DGSE, concentration des moyens militaires au sein de la DRM, accroissement des budgets de renseignement, arrivée de nouveaux moyens assurant au pays son autonomie d'acquisition du renseignement...

En outre, il semble que les gouvernants français aient pris conscience que la maîtrise du renseignement est un des atouts indispensables pour anticiper les difficultés et résoudre les conflits internationaux au mieux des intérêts du pays. L'histoire a montré que les périodes troubles dans le domaine du renseignement ont été accompagnées d'erreurs, de bévues et même de fautes graves.

L'avenir prouvera sans aucun doute que la puissance d'un pays sera proportionnelle à son efficacité dans le domaine du renseignement car l'objectif des gouvernants demeure, de *"savoir, pour prévoir, afin de pourvoir"*(Auguste Comte).

★

★ ★

ANNEXE 1 BIBLIOGRAPHIE

Les secrets de l'espionnage français de 1870 à nos jours	Pascal Krop	Jean-Claude Lattès
Espion. Anthropologie historique du secret d'Etat contemporain	Alain Dewerpe	N.R.F. - Gallimard
Services secrets	Jean Guisnel et Bernard Violet	La Découverte
Il nous faut des espions	Marc Hélias et Laurent Nodinot	Robert Laffont
Dossier 51	Gilles Perrault	Robert Laffont
Le montage	Vladimir Volkoff	Presses Pocket
Le retournement	Vladimir Volkoff	Julliard
S.D.E.C.E., service 7	Philippe Bernert	Presses Pocket
Le K.G.B. en France	Thierry Wolton	Le Livre de Poche

ANNEXE 2

CALENDRIER VISITES ET ENTRETIENS

- 7 décembre 1994 M. Boyon, député, président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale
- 15 décembre 1994 M. Heinrich, général de division, directeur du renseignement militaire
- 20 décembre 1994 M. Jacquet, général de division, major général de la gendarmerie nationale
- 21 décembre 1994 M. Boucheron, député, ancien président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale
- 4 janvier 1995 M. Pichoud, ingénieur général de l'armement, sous-directeur des technologies à la délégation générale pour l'armement
- 5 janvier 1995 Visite à la direction du renseignement militaire à Creil
- 25 janvier 1995 M. Guillaume, général de brigade, directeur de la protection et de la sécurité de la défense
- 26 janvier 1995 M. Dillais, colonel, cabinet du ministre de la défense
- 6 février 1995 Visite à la direction générale de la sécurité extérieure à Paris

ANNEXE n°3	Pdt Rép	1er Minist	Inter Ministériel	Intérieur	Défense	Min Indust	Aff Etrang	Coop	Finances
Décideur Prospect et / ou Analyse Acteurs Rens Intérieur Rens Extérieur	●	●	C I E M I G C I L A T	U C L A T D G P N	[Barres noires] [Barres noires] [Barres noires]	[Barres noires] Industries * Renseignement ouvert	[Barres noires] [Barres noires]	[Barres noires] [Barres noires]	[Barres noires] [Barres noires]
	UTILISATION					RECHERCHE			

ANNEXE 4

LES DIX DEFIS DE L'AN 2000

Avec la disparition de la guerre froide surgissent de nouvelles menaces stratégiques : non étatiques, transnationales et même globales. L'espionnage du XXI^e siècle, toujours à base de renseignement et d'action clandestine visera des acteurs féroces : cartels, mafias ou milices dans des mégalo-pôles anarchiques, dans des bidonvilles, dans la jungle ou sur des territoires inaccessibles - décors de terrorisme ou de guerre.

A partir de l'actualité, on recense les adversaires et les défis en dix concepts clefs.

1. L'argent noir.

Pour éviter que le capital criminel très concentré et mobile n'en vienne à contrôler des entreprises, des réseaux financiers ou des marchés entiers, il faut chercher à mieux déceler et pénétrer les flux d'argent mafieux - trafics d'armes, de stupéfiants, ...- ou terroristes.

Exemple : en 1995, Giovanni Cannizzo est arrêté à Catane pour avoir blanchi l'équivalent de 5 milliards de francs pour le compte de la mafia locale.

2. Les criminalités hybrides.

La frontière entre le terrorisme et le banditisme est de plus en plus floue. Il existe, à mi-chemin, des entités hybrides nouvelles et mal connues des services de renseignement.

Exemple : en 1993, à Bombay des *gangsters* piègent le quartier des affaires. On relève 320 morts et 1 200 blessés.

3. L'écoterrorisme.

Il existe des noyaux d'écologistes extrémistes passant à l'action directe pour sauver la planète. Les services de renseignement devront mieux connaître ces microsectes apocalyptiques, quasi impénétrables et prêtes à tout pour "ouvrir les yeux" de l'opinion publique mondiale.

Exemple : en 1995, à Tokyo la secte Aum gaze le métropolitain. Bilan : 12 morts et 5 000 intoxiqués.

4. L'espace informatique stratégique.

Les malfaiteurs informatiques d'aujourd'hui feront place à des guérilleros cybernétiques, frappant pour les détruire cette fois, les réseaux numérisés cruciaux du monde développé. Cet ensemble stratégique est très dispersé, donc vulnérable : gestion informatique des prestations sociales, flux financiers et, bientôt, autoroutes de l'information.

Exemple : le réseau mondial Internet est ouvert à tous. D'ores et déjà, le pire y côtoie le meilleur.

5. Guérillas dégénérées.

Depuis la fin de la guerre froide, nombre de mouvements de libération du tiers-monde mènent de pair l'action politico-militaire et le *business* criminel : trafics d'armes, enlèvements crapuleux, ou bien servent de milices armées aux narcotrafiants.

Exemples : les mouvements turco-kurdes et tamouls.

6. Les jungles de béton.

Dans cinq ans, le monde comptera 414 cités de plus de 1 million d'habitants, dont 264 dans le tiers-monde. Dans ces dernières prolifèrent déjà des quartiers sauvages que les forces de l'ordre ne contrôlent plus au profit de milices ethniques violemment xénophobes.

Exemples : Karachi et Rio de Janeiro.

7. Les nébuleuses terroristes.

Les organisations permanentes et hiérarchisées laissent la place à des petits noyaux temporaires, mobiles et fanatisés qui pratiquent un terrorisme avec des moyens rudimentaires mais efficaces.

Exemple : en 1993, l'attentat contre le World Trade Center de New-York fait 6 morts et 1 000 blessés.

8. Les superpuissances du crime.

Aujourd'hui, des cartels, des mafias ou des triades contrôlent des moyens financiers et militaires de niveau clairement stratégique. Ils sont implantés dans les zones chaotiques, les mégalo-poles du sud et les grandes métropoles du monde évolué.

Exemple : jusqu'en 1995, le cartel de Cali utilisait un Boeing 727 pour exporter sa production de cocaïne.

9. Les territoires chaotiques.

Il existe des zones où se concentrent des arsenaux hors contrôle, des groupes religieux fanatiques, des milices ethniques s'affrontant dans des guerres sans fin.

Exemple : l'ex-Yougoslavie.

10. Les zones grises.

Des zones entières de certains pays sont sous la domination d'organisations criminelles.

Exemples : en Birmanie, en Chine, en Colombie, au Mexique, au Pérou et en Turquie.

ANNEXE 5: TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Nature	Date	Titre ou objet	Observation
Ordonnance n° 59-147	7 janvier 1959	Organisation générale de la défense	Articles 12 et 16
Décret n° 73-259	9 mars 1973	Attributions du directeur général de la gendarmerie nationale	
Décret n° 77-1343	6 décembre 1977	Organisation de l'administration centrale du ministère de la défense	
Décret n° 78-78	25 janvier 1978	Attributions du secrétaire général de la défense nationale	
Décret n° 81-1041	20 novembre 1981	Attributions de la direction de la protection et de la sécurité de la défense et portant suppression de la direction de la sécurité militaire	Se réfère aux articles 70 à 85, 100 et 418-1 du code pénal (prévention et recherche des atteintes à la défense nationale); à l'article 8 du décret n° 81-514 (procédure d'habilitation des personnes susceptibles d'avoir accès à des informations protégées ou à des zones, des matériels ou des installations sensibles); au décret-loi de 1939 (répression du commerce illicite des matériels de guerre, armes et munitions) ainsi qu'à l'article 238 du code des marchés publics (protection des renseignements, objets, documents ou procédés intéressant la défense dans les entreprises titulaires de marchés classés de défense nationale passés par le ministère de la défense)
Décret n° 82-306	2 avril 1982	Création et attributions de la direction générale de la sécurité extérieure	L'arrêté du ministre de la défense fixant l'organisation et le fonctionnement de la direction générale de la sécurité extérieure (article 4) n'existe pas
Arrêté	14 novembre 1983	Organisation et fonctionnement de la direction de la protection et de la sécurité de la défense	Se réfère au code pénal : articles 70 à 82 à l'exception des articles 70-4 et 71-4, et article 100 (protection du secret) ainsi qu'articles 70-4, 71-4, 83, 84 et 418-1 (prévention des atteintes à la sécurité de forces) ainsi qu'au décret n° 81-1041 (surveillance des commerces d'armement)
Décret n° 89-258	20 avril 1989	Composition et attributions du comité interministériel du renseignement	Se réfère à l'article 13 de l'ordonnance n° 59-147 (organisation générale de la défense)
Décret n° 91-673	14 juillet 1991	Organisation générale de la gendarmerie nationale	Se réfère au décret n°73-259 (conditions de subordination de la garde républicaine, des formations et des organismes)
Décret n° 92-523	16 juin 1992	Création de la direction du renseignement militaire	Se réfère à l'article 16 de l'ordonnance n° 59-147 (exercice des responsabilités du ministre chargé des armées)
Décret n° 95-19	9 janvier 1995	Attributions et organisation de la délégation générale pour l'armement	Se réfère au décret n° 53-707 (conditions d'exercice de la tutelle sur les organismes soumis au contrôle de l'Etat), à l'article 1er du décret n° 89-254 (exercice des attributions du délégué général pour l'armement en matière de personnel, de gestion du domaine et en matière budgétaire)
Arrêté	27 avril 1995	Organisation de la direction générale de la gendarmerie nationale	

ANNEXE 6 : SIGLES ET ABREVIATIONS

AD	Attachés de Défense.
ADIT	Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique.
ALAT	Aviation Légère de l'Armée de Terre.
BRGE	Brigade de Renseignement et de Guerre Electronique.
CAP	Centre d'Analyse et de Prévision. (Ministère des Affaires Etrangères)
CEDOCAR	Centre de Documentation de l'Armement.
CEMA	Chef d'Etat-Major des Armées.
CIEEMG	Commission Interministérielle d'Etude pour les Exportation de Matériel de Guerre.
CILAT	Comité Interministériel de Lutte Anti-Terroriste.
CIR	Comité Interministériel du Renseignement.
CNCIS	Commission Nationale du Contrôle des Interceptions de Sécurité.
COIA	Centre Opérationnel Interarmées
COMINT	COMMunication INTelligence.
COMFOR	COMmandant des FORces.
COS	Commandement des Opérations Spéciales.
CPHF	Centre Principal Hélios France.
DAS	Direction des Affaires Stratégiques. (Min Def)
DGA	Délégation Générale pour l'Armement. (Min Def)
DGSE	Direction Générale de la Sécurité Extérieure. (Min Def)
DIM	Division d'Infanterie de Montagne.
DISSI	Délégation Interministérielle à la Sécurité des Systèmes d'Information.
DPSD	Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense. (Min Def)
DRM	Direction du Renseignement Militaire
DSM	Direction de la Sécurité Militaire
DST	Direction de la Surveillance du Territoire. (Ministère de l'Intérieur)
EIREL	Ecole Interarmée du Renseignement et de l'Etude des Langues.
ELINT	ELECTronic INTelligence.
EET	Escadre Electronique Tactique
GIC	Groupe Interministériel de Contrôle.
HUMINT	HUMAN INTelligence.
PHOTINT	PHOTO INTelligence.
PNR	Plan National du Renseignement.
RG	Renseignements Généraux. (Ministère de l'Intérieur)
ROEM	Renseignement d'Origine Electro-Magnétique
SARIGUE	Système Aéroporté de GUerre Electronique.
SDECE	Service de Documentation Extérieure et de Contre Espionnage.
SGDN	Secrétariat Général de la Défense Nationale.
SGG	Secrétariat Général du Gouvernement.
SIC-A	Système Informatisé de Commandement des Armées.
SIGINT	SIGNAL INTelligence.
SPOT	Satellite Photographique d'Observation de la Terre
UCLAT	Unité de Coordination de la Lutte Anti Terroriste.
URH	Unités de Recherche Humaine.

ANNEXE 7 :
**ANALYSE DU LIVRE "ESPION - UNE ANTHROPOLOGIE HISTORIQUE DU
SECRET D'ETAT CONTEMPORAIN"**
par ALAIN DEWERPE.

L'ouvrage d'Alain Dewerpe, expose "une histoire naturelle de l'espion". Il met l'accent sur les relations ambiguës qu'entretient l'espion avec les acteurs du renseignement et qui rendent sa position difficile voire intenable.

Le grand jeu.

Renseignement : recherche des informations (ensemble de savoirs qui ne doivent être connus que de quelques uns et doivent être cachés aux autres) mises à l'écart grâce à une opacité politiquement et socialement construite.

L'espace imaginaire de l'espion est incommensurablement plus large que son espace réel.

L'espion est l'agent de la révélation qui se cache dans le dévoilement.

Le secret d'Etat croise le secret privé.

I.- *Arcana imperii.*

1.- Le mal nécessaire.

L'acte infâme.

Dictionnaire de l'Académie de 1694 : "c'est un vilain mestier que d'espionner".

L'opinion associe l'action de l'indicateur à une subversion par l'Etat de la sphère privée.

La contradiction entre l'honneur du combat, qui est ouvert, visible, manifeste, et les exigences de dissimulation qu'implique la guerre secrète vaut pour condamnation.

Les services secrets seront toujours ravalés à un rang inférieur dans la hiérarchie officielle des valeurs.

En définitive, l'espion est abject.

Morale privée et morale publique.

Nathan Hale (espion américain emblématique) : "tous les types de services nécessaires au bien commun deviennent honorables par le seul fait de leur nécessité".

La fin civique et patriotique, donc désintéressée, fonde l'honorabilité du projet de l'espion et lui donne sa légitimité.

Les exigences d'intimité et de sécurité de la sphère privée vont être subordonnées au droit de la société politique et de l'Etat-nation et la morale publique s'impose à la morale privée.

Les qualités nécessaires à ce difficile métier sont si manifestes, et si rarement acquises, qu'elles imposent le respect.

L'espion est devenu citoyen et soldat. Il est désormais couvert : il n'est pas seul, agit sur ordre, n'a le choix ni des moyens ni des fins ; s'il emploie des moyens déloyaux, illégitimes, illicites et illégaux, il sera désormais récompensé et honoré par ses maîtres, ses pairs et ses compatriotes.

La vertu civique ne détruit pas le vice privé.

Il est moins déshonorant de faire espionner que d'espionner soi-même et en cela l'espion n'est honorable qu'à la condition qu'il n'y ait pas de violation - même implicite - évidente de la promesse ou de la parole donnée.

Traître et héros.

L'espionnage est toujours le choix assumé de l'autre : en d'autres termes, s'il est héroïque de s'emparer des secrets d'autrui, il est ignoble qu'autrui s'empare des nôtres.

Mon agent est ton traître; mon traître est ton agent.

Le renseignement est une nécessité militaire que nous pratiquons. L'espionnage est une activité vile que les autres mènent chez nous.

L'éthique de la dissimulation d'Etat, malgré l'efficace distinction de la morale privée et de la morale publique qu'elle avait pu initier dès la fin du XVIII^e siècle, est désormais prise dans les insoutenables tensions qui travaillent la concurrence des fidélités.

La dissimulation licite.

Convention IV de la Haye du 18 octobre 1907, article 24 : "les ruses de la guerre et l'emploi des moyens nécessaires pour se procurer des renseignements sur l'ennemi et sur le terrain sont considérés comme licites".

Aucune convention n'a interdit l'emploi des espions : cet emploi est donc licite.

L'ultime sanction.

En droit, l'espionnage sans trahison n'est pas un crime : la société poursuit l'espion uniquement parce qu'elle est en état de légitime défense.

Déclaration de la conférence internationale de Bruxelles de 1874, article 19 : "est espion l'individu qui, agissant clandestinement et sous de faux prétextes, recueille ou cherche à recueillir des informations dans les localités occupées par l'ennemi et avec l'intention de les communiquer à la partie adverse".

Ainsi, c'est tout l'effort, couronné d'un ambigu succès, du droit des gens de distinguer, séparer, isoler l'espion des multiples formes d'informateurs, plus ou moins clandestins, que la guerre engendre.

Le crime spécial.

En guerre, les états sont tenus par la loi internationale ; en revanche, en paix, chacun est libre chez soi.

Les secrets de la défense nationale sont devenus les renseignements, objets, documents ou procédés qui doivent être tenus secrets dans l'intérêt de la défense nationale.

Il faut que les faits réprimés aient rapport à des matières secrètes. Ce caractère secret est à apprécier par le juge.

Le secret n'est plus lié à une définition légale préalable (une loi ou un décret en interdisant la publication) mais au caractère nocif de la publicité.

Ignorant où commence le secret, donc où commence le crime, le justiciable, comme le juge, devront attendre la fin du procès pour être éclairés : ce n'est qu'après coup que le crime sera constitué.

L'état du XX^e siècle n'a pu recourir à la répression la plus vigoureuse qu'en laissant libre, indéfini, l'espace du secret qu'il entend maîtriser.

Dès lors, le secret, indéfini, opaque, insaisissable restera secret et si l'on sait, de par la loi, qu'il y a du secret, l'étendue de l'espace dans lequel il se déploie demeurera, elle aussi, un secret.

2.- Les guerres de l'ombre.

Le secret de la victoire.

Napoléon : "tout général qui n'a pas d'informations ne sait pas son métier".

Frédéric II : "si on savoit toujours d'avance les desseins de l'ennemi, on ne manqueroit jamais de lui être supérieur avec une armée inférieure".

Maréchal de Saxe : "on ne saurait trop faire d'attention aux espions et aux guides".

Petite guerre.

Alors que la guerre imprime son empreinte sur le politique, le secret se répand sur sa mise en œuvre pratique. De principe sans histoire, il devient matrice du combat des guerres contemporaines.

Alors que le gros de l'armée est visible et lent, voici que se théorise l'usage de soldats invisibles de l'ennemi, partout et nulle part, chargés, de par le secret de leur activité, de répandre l'insécurité chez l'ennemi et d'accroître la sécurité des leurs.

Les décisives premières années du second conflit mondial voient ainsi l'institutionnalisation de ces forces "spéciales" (S.A.S., bataillon Brandenburg), à la fois spécialisées dans le coup de main, l'embuscade et l'attaque par surprise à haut risque, et vouées au secret explicitement conçu comme une arme à la fois offensive et protectrice.

Réserves diplomatiques.

S'il ne convient pas de mentir, une sage et prudente retenue et un silence composé éviteront de tout dire : la feinte et la dissimulation ne sont point dès lors mensonge.

S'introduit ainsi, dans les marges d'un jeu diplomatique qui entrelace plusieurs économies du secret, une féconde distinction entre la scène et les coulisses. L'éthique professionnelle du diplomate contemporain est incompatible avec l'espionnage, et pourtant le secret demeure au principe de son action. Dans le nouveau système, tout est secret, mais le secret circule dans une élite dont les formes d'acquisition du secret et d'action secrète sont assez clairement définies : il existe ainsi une diplomatie secrète, que l'on stigmatisera, qui se distingue du secret de la diplomatie, que l'on louera.

La tradition diplomatique, à moins d'un conflit ouvert, suppose toujours entre les états des règles relationnelles précises où le rite, la forme, la manière sont décisives.

John Kenneth Galbraith : "nous avons appris à ne pas attendre grand-chose des agents secrets".

Baron J. (Gyula) de Szilassy : "l'envoyé a autre chose et mieux à faire que de s'occuper d'acheter des documents et d'organiser l'espionnage".

Guerre secrète.

La guerre secrète est une zone grise entre la diplomatie régulière et l'intervention militaire.

De ce que la diplomatie apparaît, à tort ou à raison, comme lente, besogneuse, aux effets mesurés et limités par les pressions exerçables, découle la tentation chez une puissance supérieure de mener une politique clandestine à l'encontre de la puissance inférieure et d'en orienter la politique.

L'officier de renseignement à l'inverse du reste de l'armée, fait la guerre en temps de paix.

Richard Bissel a distingué huit modes de guerre secrète : le conseil politique ; le financement individuel ; le financement collectif à des organisations politiques ; le soutien à des organisations ; la propagande noire ou grise ; l'entraînement et la formation ; les

opérations économiques ; les opérations politiques ou paramilitaires destinées au renversement d'un gouvernement.

La guerre secrète en est à une phase née au début des années 1980 de la doctrine des conflits de faible intensité.

La guerre secrète ne concerne pas seulement les relations entre états, mais également celles de l'Etat et de ses citoyens : elle est aussi guerre intérieure.

En affirmant le règne de l'état de droit, l'économie libérale du secret exclut la possibilité d'un acte politique qui ne soit pas assujetti à la loi.

Il n'y a plus d'espace pour le secret du prince, de ses intentions - puisque les seules légitimes sont le bien public - ou de ses moyens - puisqu'ils relèvent de la loi.

Aussi le libéralisme, en disqualifiant le secret, l'immerge-t-il dans le silence.

L'empire de la nécessité.

Personne ne peut dénier à l'Etat, en cas de péril grave, la ressource d'user, pour sa conservation, de moyens qui soient à la hauteur des circonstances.

Incapable d'intégrer l'ordre du politique et l'ordre du droit, de faire se superposer leurs deux espaces, la théorie libérale-démocratique s'est vue imposer par la pratique de la politique un abîme obscur et inavouable.

La science de la police.

On ne peut concevoir la défense des institutions légales sans le concours d'une police politique dont le fonctionnement réclame un contrôle permanent.

Fouché érige en modèle la police libérale et positive, une police d'observation, calme dans sa marche, mesurée dans ses recherches, active dans ses poursuites, partout présente et toujours protectrice.

3.- Le soupçon civique.

La sûreté citoyenne.

Le citoyen se méfie du gouvernement.

L'espionnage politique, dont la logique est aux antipodes de la transparence libérale, est une cible privilégiée du sujet politique contemporain.

Le citoyen sait, ou soupçonne, que le gouvernant se méfie de lui, le surveille secrètement et que de cette méfiance indiscrete sourd la tentation d'une action secrète réparatrice.

L'herméneutique cryptique.

En proposant un programme raisonné de savoir et d'action politique secrets et en s'en donnant les moyens par la mise en place de bureaucraties clandestines, les états contemporains voient ce programme redoubler les effets de l'action secrète des groupes politiques voués par les tyrannies à la clandestinité : ce mouvement double alimente le soupçon cryptologique, qui n'a qu'à puiser dans la politique la plus réelle les signes qui lui donnent vraisemblance.

Il existe un dénonciation de gauche des services secrets, en particulier américains, dont l'action occulte est censée expliquer la politique (et ses échecs), dénonciation qui, plus généralement, stigmatise le rôle de médiateurs secrets que les services jouent au profit des classes dirigeantes.

En Grande-Bretagne, l'obsession collective autour des traîtres du Cambridge Ring, Philby, Blunt, Mac Lean, et C., si intense depuis trois décennies, renvoie aux relations ambiguës que la société anglaise entretient avec ses élites et au soupçon qui la travaille sur la légitimité de leur pouvoir.

Action et provocation se rapprochent au point de ne faire qu'un et bien malin qui distinguera le clandestin policier du policier clandestin ou le terroriste révolutionnaire de l'agent des services spéciaux.

Il faudrait prendre en compte les effets spécifiques de l'idéologie professionnelle des administrations chargées du secret d'état, pour qui toute politique a un substrat secret, tout militant adverse est, réellement ou potentiellement, un agent étranger et/ou un ennemi intérieur (et il convient, ici aussi, d'en convaincre le public, même si on n'y croit pas soi-même), qui influe elle aussi sur les détenteurs du pouvoir.

Les bornes du public.

Le secret autorise l'emploi de moyens inavouables qui, en retour, exigent le secret.

Au XXe siècle, quelques individus prononcent secrètement, sans appel, des sentences de mort dont l'exécution est scientifiquement préparée par un comité composé d'experts en assassinat.

D'où l'existence d'unités, policières ou militaires, spécialisées, qui, malgré leurs fonctions explicites, ont un rôle tacite d'agents du meurtre d'Etat.

La forme du secret stratégique intervient en deux moments, l'un par la mise en réserve d'informations efficaces, l'autre, par la dissimulation induite par le recours aux tactiques de la publicité.

Le secret est ainsi l'expression du domaine réservé du chef, d'une réserve du pouvoir politique, la marque de la distinction du pouvoir face au public.

Le secret s'impose, au même titre que la publicité, comme une modalité du fonctionnement des démocraties représentatives.

II.- L'équipe mystérieuse.

4.- Les bureaux spéciaux.

Avec l'Etat bureaucrate, apparaît le service spécial : devenu public, l'Etat invente une administration secrète. Et à la bureaucratisation fait écho la professionnalisation. Le "renseignement" apparaît dès lors comme la forme à la fois extrême et rationalisée que l'Etat contemporain donne au secret politique.

Institutionnalisation.

Octobre 1894 : création du service des renseignements généraux.

Octobre 1944 : création de la direction de la surveillance du territoire.

Avril 1982 : création de la direction générale de la sécurité extérieure.

Du point de vue de la comptabilité des effectifs, l'obscurité est totale.

La compétition est la contrepartie de la prolifération des services.

Civils et militaires sont en intense concurrence.

Les services de renseignement sont accusés de faire la politique qu'ils sont censés éclairer de leurs informations.

Un lien étroit semble associer élites autoritaires et professionnels de la guerre secrète.

Bureaucratisation.

L'agent secret est désormais mû par la logique des bureaux, qui oriente son action, structure sa pensée, et organise ainsi son rapport, offensif ou défensif, au secret.

L'habilitation des personnes : la justification du secret est désormais technique et politique. Technique : la ségrégation a pour but de protéger la société secrète, d'une part contre la répression qui la menace de l'extérieur, d'autre part contre les conflits qui la minent de l'intérieur. Politique : elle libère les chefs des pressions d'une masse moins éduquée.

La forme l'emporte sur le fond et c'est bien le tampon "secret" qui fait le secret.

Classer/penser.

Henry Kissinger : "il me déplaît de traiter des opérations secrètes par écrit".

Il faut viser au compte-rendu écrit efficace par l'application de normes intellectuelles - clarté, régularité, précision, exhaustivité - et en concevoir une présentation matérielle adéquate, homogène, permettant le transfert de l'information d'un support à un autre et, en particulier, par tous les systèmes d'indexation, le repérage aisé de références disponibles.

On classe les hommes et les informations (source et renseignement).

Mettre par écrit, noter, classer, classifier, habilitier, rédiger notes, fiches, dossiers, organigrammes, compiler des cartes, fixer des normes techniques, administratives, tant intellectuelles que matérielles, toutes ces procédures sont pour nous, à qui elles apparaissent comme "normales", d'une évidence trompeuse. Celle-ci a pour effet de masquer les processus historiques, souvent contradictoires, de construction sociale qui ont permis de leur conférer tous les traits de la normalité grâce auxquels elles fonctionnent aujourd'hui efficacement.

5.- Le métier de seigneur.

Le roman des origines.

Les années 1950 ont certes vu la mise en place d'une équivalence bureaucratique entre grades civils et militaires, mais ces carrières secrètes sont peu attirantes. Dans la police, de façon informelle, la qualité irait à la D.S.T. et aux R.G. ; mais ces policiers, en particulier les commissaires, se recrutent le plus souvent parmi les étudiants en droit les moins brillants, qui ne peuvent espérer de carrière ni dans les grands cabinets d'avocats, ni dans la magistrature, ni dans l'université.

Les carrières secrètes semblent avoir le plus grand mal à attirer les anciens élèves de l'E.N.A. devenus administrateurs civils (la campagne lancée sous la direction de Pierre Marion, à partir de 1981, est un échec).

Les responsables du renseignement demeurent officiers supérieurs et sont rarement nommés au grade de général, même en fin de carrière.

Les services n'offrent que des ressources limitées et il est longtemps peu rémunérateur pour un officier de se spécialiser dans le renseignement.

Si en temps de guerre les conditions du marché permettent, du fait de la conscription obligatoire, la mobilisation des meilleurs spécialistes (mathématiciens, linguistes, politologues, comme le montrent les exemples anglo-saxons), en temps de paix la demande des services se heurte à la concurrence des carrières "ouvertes".

Les conditions de ce passage du monde clandestin au monde public, fort contrastées, ne sont pas de nature à rendre attrayant le monde secret et à altérer à son profit l'hégémonie du monde public.

Les états en guerre et les tyrannies sont ceux où la conversion des ressources de l'équipe clandestine est optimale ; le passage, plus ou moins long, dans le renseignement y devient une ressource essentielle du *cursus honorum*. d'Etat et de la carrière politique la plus rémunératrice.

Un monde à part.

Les services embauchent par cooptation à partir des milieux les plus proches de leur espace social, selon une logique de l'interconnaissance, garante de fidélité et de sûreté.

La bureaucratisation des services secrets, parce qu'elle s'est faite à partir de l'institution militaire, a trouvé en héritage les traits caractéristiques de celle-ci, "aristocratie" et méfiance à l'égard de la République et du monde civil.

Il faudrait pouvoir nuancer la proposition générale qui associe équipe clandestine et idéologie des droites conservatrice et/ou extrême, en raison même des tensions internes qui la travaillent et qui en rendent l'histoire très conflictuelle.

Le sens de la distinction.

Le monde à part est un monde distingué.

Comment transformer la bassesse en hauteur, l'ignominie en honneur, la dissimulation en distinction, la manipulation occulte en devoir politique, la raison d'Etat en service public.

Face au diplomate, au savant, au journaliste, au militaire, qui tous, collectent et analysent de l'information ou agissent, parfois dans la pénombre, l'espion se sent, à juste titre, marginal, disqualifié, méprisé.

Un espace clivé.

Le renseignement ne fraie pas avec le contre-espionnage.

Le contre-espionnage est affaire de police : c'est vulgaire. Et pourtant, quoi de plus prestigieux, c'est le fin du fin du métier, que l'intoxication, fondement du contre-espionnage, si bien qu'un Pierre Nord s'indigne que cette tâche puisse être jamais confiée à des civils.

L'honneur et le crime.

Le secret est consubstantiel à la disposition aristocratique de l'équipe clandestine. La dénégation et l'euphémisation des actes commis sont ainsi indispensables au maintien de cette façade, qui ne peut être imposée qu'à un coût très élevé, car la puissance qu'un homme exerce sur un autre dans le secret ne peut se révéler sans dommage.

En langage militaire on dit "faire du renseignement", en langage du monde on dit "presser de questions", en français on dit "torturer".

Le plus significatif est ici peut-être l'apparition et l'essor du mot "spécial" qui s'impose au XIXe siècle pour désigner l'inavouable. La généralisation des services "spéciaux" et des actions "spéciales" (mais le "spécial" est aussi, dans une sémantique tout autant transparente, le "réservé", comme le montre, en France ou en Italie, la diffusion des "affaires réservées" et des bureaux et des hommes qui sont spécialisés dans cette mise en réserve) est un trait distinctif du secret politique contemporain.

Pour légitimer le crime d'Etat, il s'agit de faire valoir que son exercice protège d'une plus grande, et plus injuste, violence.

Le monde est tel qu'il est. Au sommet, les chefs affectent un état d'esprit aristocratique mais expriment, des officiers de renseignement aux hauts fonctionnaires spécialisés et aux policiers, le cynisme et l'ironie de ceux qui n'ont plus d'illusions sur l'humanité.

La mise à l'écart de la morale commune se justifie enfin au nom d'une logique de l'efficacité et de la survie.

6. Les disciplines clandestines.

L'art d'espionner.

L'économie contemporaine du secret met en œuvre des technologies sociales dont l'émergence est associée à celle d'une culture scientifique et technique et à la rationalisation du comportement socialement requis et pratiquement efficace.

Technologies de l'appareillage de la protection et de la découverte du secret : de plus en plus de science (et, en conséquence, de plus en plus d'espionnage scientifique et technique) est mobilisée pour cacher et pour découvrir les secrets - dans la photographie, les satellites, les transmissions.

La question.

L'interrogatoire contemporain relève, d'une part, d'une rhétorique de la conversation, qui est de l'ordre de l'adresse dialectique, de la subtilité des enchaînements, de la prestesse de l'échange verbal, de la ruse des raisonnements et des mots.

L'interrogatoire relève, d'autre part, d'une politique de la violence, qui, plus brutale, se substitue à la ruse comme moyen d'extorquer la vérité.

L'interrogatoire relève enfin d'une éthique de la conviction et de l'adhésion. Il ne s'agit pas en effet seulement pour l'interrogateur d'obtenir information et aveu, mais bien plus encore de convaincre, par la ruse ou la force, l'interrogé de collaborer avec lui.

Le don et l'école.

Comment organiser l'accès secret à un corps secret dont le fonctionnement est lui-même secret?

Que penser d'une école dont les professeurs sont souvent de véritables hors-la-loi?

Du fait que l'espionnage n'est pas vraiment une profession, il ne s'apprend pas, comme c'est le cas des métiers exigeant des compétences précises rationnellement transmises par un apprentissage particulier. Les qualités du bon espion ne s'acquièrent dans aucun centre de formation d'un service secret.

Plus généralement, le bilan de la seconde guerre mondiale permet de voir que s'est fixé durant cette période un modèle d'apprentissage, scolaire, objectif, rationnel, explicite, professionnel : en définissant les compétences requises de l'agent secret, en contrôlant les qualités initiales des candidats par des tests psychologiques et psychiatriques, en assurant les conditions de leur acquisition par une formation, et en fixant des critères d'adéquation des hommes à la fonction, il a assuré la transition de l'art d'espionner aux techniques de la profession d'agent secret.

La plupart des agents de la D.S.T. ont appris leur métier grâce au savoir oral des anciens du service. Le S.D.E.C.E. n'a jamais ainsi eu d'école du renseignement. Un centre de formation des renseignements généraux a été créé en 1988. La permanence de la tension entre intuition et expérience, école et formation sur le tas, n'est donc pas radicalement mise en cause par ces procédures d'institutionnalisation.

Le mutisme de l'écrit sur l'espionnage est significatif. Soit que les manuels existent, mais ils sont demeurés (et demeurent) secrets du fait de la volonté des services spéciaux de ne pas divulguer leurs méthodes, soit qu'il n'existent pas, à la fois du fait que cette volonté trouverait une plus grande assurance dans un apprentissage oral qui ne laisserait pas de trace, et que ce savoir pratique, parce qu'il est pratique, ne pourrait être objectivé dans un texte prescriptif.

L'apprentissage des techniques clandestines semble répondre à plusieurs logiques complémentaires. D'une part, procurer la compétence : codes et chiffres, transmissions, écritures secrètes, techniques physiques de défense et d'agression. D'autre part, créer des automatismes psychiques, en particulier imposer des règles de la prudence et de la tromperie, assurer l'autonomie individuelle maximale en situation d'urgence et l'adaptation optimale aux conditions de la clandestinité (contrôle de la dissimulation, patience, refus du découragement, capacité à prendre l'initiative), bref, promouvoir l'acquisition d'un sens pratique du secret.

La qualité principale d'un agent est de ne pas se considérer comme tel : en dehors des qualités indispensables de loyauté et de courage, il est bien difficile de dire sur quelles caractéristiques doit se fonder la sélection des agents.

Le parfait espion n'existe pas : le modèle, insaisissable, fuyant, impalpable, circonscrit par un réseau de qualités aussi nombreuses qu'imprécises, aussi contradictoires qu'improbables, est le symptôme d'une identité sans contours et d'un anonymat idéal.

III.- La lumière de l'occulte.

7.- L'érudition d'Etat.

Une discipline nouvelle : le "renseignement".

La construction de l'édifice est achevée lorsqu'en 1958 Ransom souligne que le renseignement, soit le fait de savoir des choses que les autres ne savent pas, fait partie de la "science du gouvernement". Science singulière qui possède ses objets, ses méthodes, et ses règles : elle se sépare en segments intellectuels successifs (la collecte, l'évaluation, l'analyse et l'estimation, la communication) qui forment un processus continu et interactif (le savoir éclaire la décision politique, le décideur politique demande le savoir qu'il estime lui être utile) ; le produit final, secret, est la résultante tant d'informations secrètes que d'informations publiques.

Un programme de science totale.

Le *national intelligence survey* américain est ainsi "une encyclopédie secrète du monde" (*a classified encyclopedia of the world*) rassemblant les savoirs des divers ministères et de leurs employés, demandant plusieurs années de travail, et périodiquement remise à jour. Le savoir que le renseignement collecte et produit est dès lors une science totale, fédérant toutes les disciplines et tous les registres du savoir et abolissant, dans le secret, frontières et luttes de démarcation.

Encore convient-il de distinguer ici, comme les professionnels nous y invitent et bien que le sens commun les confonde à tort, le renseignement de l'espionnage, qui est "la recherche des renseignements fermés".

En 1946, Zacharias évalue à 95 %, en 1958, Ransom à 80 % la part des informations ouvertes.

Plus précisément, on obtient 20 % d'informations secrètes, 25 % à partir de la presse, la radio, les touristes et la documentation publiée, 25 % des rapports de routine du département d'Etat et des autres administrations et 30 % des attachés militaires et autres sources militaires de routine (Ransom).

Le discours de la méthode.

Un renseignement pris isolément n'apporte pas la lumière, mais le total des renseignements recueillis la donne.

On comprend l'importance accordée à l'établissement de la vérité de l'indice, puisque le détail le plus innocent, trivial en apparence, peut être le signe d'une vérité essentielle et que c'est par l'addition de ces segments que l'interprétation fondera une conviction raisonnée. Cette méthode additive et comparative implique que chaque information puisse être appréciée à sa juste valeur, "évaluée".

L'étape analytique permettrait de passer du vraisemblable au vrai. L'action des organes de recherches est à proprement parler analytique.

Interpréter, c'est, par la déduction, replacer dans un contexte global une vérité locale, en tirer les conséquences, donner du sens.

Les apories du savoir occulte.

Un doute dévastateur parcourt les bilans tirés par nombre de commentateurs : l'information secrète issue de moyens secrets est le plus souvent suspecte.

Toute une société de semi-espions qui glanent çà et là des informations semi-secrètes, dans les couloirs des ministères, les salons et les réceptions, les champs de manœuvres, et qui sont les rois de la compilation astucieuse, "vendeurs de vent" qui

travaillent dans ces "moulins à papier" où l'on fabrique des dossiers secrets à en veux-tu en voilà, s'affaire ainsi dans les coulisses.

Du brouillon au fragmentaire, c'est toujours l'incertain, le contradictoire, le trompeur, qui l'emporte. On conçoit dès lors que la machine, par la photographie des objets et l'écoute électronique des transmissions, ait pu apparaître comme un substitut sûr et fiable des défaillances humaines.

En temps de paix, ambassadeurs et attachés militaires peuvent parfois donner des réponses mais pas toujours : dès lors, il convient d'utiliser les espions.

L'analyste, intermédiaire entre l'espion et le consommateur de renseignements, a des stratégies qui répondent à cette position médiane. Il est, d'abord, pris dans le dilemme du secret. D'une part, il a tendance à surévaluer les informations clandestines, alors que l'interprétation intègre également des informations ouvertes, qui, moins durement gagnées, semblent avoir moins de valeur : c'est la prime au secret. D'autre part et *a contrario*, du fait que la source est aussi secrète que l'information, il a quelque difficulté à prendre l'opinion d'un inconnu (louche) plus au sérieux que la sienne : c'est le stigmate du secret.

L'analyste ne sort guère, ensuite, du réseau d'hypothèses duquel procède la recherche de l'information clandestine.

Selon Wilensky, "les agences de renseignements tendent à rapporter ce qu'elles pensent que leurs dirigeants veulent entendre ou voir".

La compilation des indices, la réserve des conclusions, l'attachement au probable, au possible, au plausible, toute une rhétorique prudente se heurte à l'exigence de savoir sûr et utile des politiques.

Mais plus on s'élève en généralité et en complexité dans l'ordre du stratégique et du politique, moins cette ambition d'une science politique du secret d'Etat paraît raisonnable.

L'interprétation ne peut guère prétendre à plus de lucidité que les meilleures des analyses politiques proposées par les sciences sociales, dont on sait que la prétention à être "scientifiques" est mal établie.

Faire croire.

Dans la réalité, le jeu du faire croire est des plus difficiles, dangereux, le plus souvent inefficace ; et les professionnels le savent.

8.- Les scandales de la révélation.

Le secret d'aujourd'hui est le livre ou le film de demain.

Ces stratégies où le secret, en s'affirmant, s'abolit dans la publicité sont d'autant plus efficaces qu'elles s'organisent dans un marché où l'offre dénonciatrice de secrets rencontre une demande de la part du public.

D'où la forme dénonciatrice de la révélation : dans une culture de la transparence, le public, méfiant à l'égard du pouvoir, refuse l'occulte politique et c'est, par conséquent, par le scandale que l'inavouable deviendra public ; dans une culture de la nation, le public, méfiant à l'égard de l'étranger, refuse l'action secrète qui le menace et c'est ici aussi par le scandale que l'ennemi sera dévoilé.

Les conflits de la parole.

L'exigence de vérité légitime la prise de parole.

Taciturne par mission, l'espion est bavard par inclination.

Les stratégies du dévoilement.

1. Dénoncer.

2. Justifier. L'espion s'indigne que les hommes politiques s'en désintéressent, le méprisent et le craignent.

3. Publier. Le renseignement est désormais conçu comme une fonction politique et une instance de la prise de décision, les services secrets comme une institution parmi d'autres, relevant d'une analyse en termes de science politique des relations entre appareils bureaucratiques et pouvoirs législatif et exécutif, et la politique secrète comme une modalité du système politique international.

4. Glorifier. Là où la justification est défensive, la glorification est offensive et, autant que l'exposé intéressé des périls, le récit des victoires est efficace à gagner l'opinion à l'acculturation au monde secret.

L'effet en retour.

Dévoilons de faux secrets afin de protéger les vrais : telle pourrait être l'interprétation paranoïde de la divulgation de masse de la politique clandestine.

IV.- L'homme clandestin.

9.- Maître et serviteur.

Les professionnels du secret d'Etat ne sont-ils pas, à suivre l'un d'entre eux, des "semi-clandestins dans leur propre pays"?

Il y a deux difficultés majeures dans l'exercice de l'espionnage. Recruter d'une part : "le principal secret du renseignement secret réside dans le fait de savoir comment mettre quelqu'un à vos ordres". Contrôler la recrue d'autre part : "se cramponner aux espions une fois recrutés est tout aussi difficile".

En matière d'espionnage, le terme d'agent s'applique aux acteurs sur le terrain, à ceux qui se procurent et transmettent secrètement des informations secrètes, qui sont le plus souvent des nationaux du pays qu'il espionnent, et juridiquement, au XXe siècle, des traîtres ; s'en distinguent l'"officier", employé, civil ou militaire, d'un agence de renseignements, équivalent fonctionnel de l'inspecteur, du commissaire ou du préfet en matière de police.

L'agent désigne non plus l'acteur politique ou le diplomate caché mais un fournisseur d'information, voire un petit exécutant, et dans les deux cas, le membre d'un réseau occulte.

1. Recruter. La violence euphémisée du passage d'un univers à l'autre, en ses deux étapes, quand le recruteur se démasque et quand le recruté accepte le recrutement, imprime sa marque sur les deux acteurs.

2. Motiver. La connaissance des passions qui font mouvoir l'agent commande ainsi la confiance qu'on lui accorde de même que celle-ci commande la confiance qu'on accorde aux informations qu'il procure. Aussi est-il impératif pour l'officier traitant de savoir pourquoi l'espion espionne. Parce qu'elle a des effets décisifs sur la confiance à accorder (à l'homme d'abord, à l'information ensuite), la question de la vénalité est centrale. Selon Felix, un service secret opérationnel suit le "principe classique" suivant lequel "un agent vénal est le moins désirable".

3. Contrôler. Aussi les situations les plus normales de l'échange secret font-elles appel à l'adhésion volontairement assumée ; c'est ainsi que les relations les plus ouvertement politiques, celles du militantisme le moins professionnalisé, qui ne peuvent le plus souvent que mobiliser l'adhésion volontaire, s'éloignent de la définition wébérienne qui caractérise les relations entre l'espion contraint et son maître. Le maître se méfie du serviteur (celui-ci est en situation de le tromper). Le maître méprise son serviteur (rejet général à l'égard du délateur). Le maître aime son serviteur (l'officier traitant est le premier et le meilleur défenseur de ses agents). Le serviteur aime son maître (un agent est réticent à changer d'officier). Le serviteur hait son maître (la situation clandestine menace toujours de dégénérer en un conflit ouvert et meurtrier, à la mesure des risques encourus).

L'obsession psychologique du renseignement est ainsi fort révélatrice : faisant de la manipulation un humanisme, construisant en technique professionnelle l'art de soumettre les individus en prétendant comprendre leurs intentions afin d'évaluer leurs informations,

elle signale comment les modes contemporains du contrôle politique des citoyens par le pouvoir ont pu croiser l'économie psychique de l'individu.

10.- Les drames du rôle.

Le théâtre clandestin.

Roger Vaillant (Drôle de jeu) : "le conspirateur, l'"illégal" comme on dit maintenant, s'abstrait du genre humain, même si, comme dans notre cas, il conspire avec l'assentiment tacite de la nation. Le climat de l'illégalité, si légitimes qu'en soient les motifs, est inhumain. Pas de domestique, pas d'amis, pas de maîtresse, pas de loisirs, pas de "vie personnelle", même pas de souci d'argent : je ne suis pas un homme, rien qu'un conspirateur, c'est-à-dire un agenda".

Ce rôle clandestin est de deux ordres : l'un répond aux dangers encourus par la reconnaissance physique ; il implique une modification, plus ou moins élaborée, de l'apparence physique, soit de la personne, c'est-à-dire du corps, soit de l'environnement, et une transformation de l'état civil. L'autre, répond à une exigence plus étendue de construction d'une identité sociale globale qui découle des exigences des opérations clandestines complexes.

La crise du rôle.

La clandestinité contemporaine relève ainsi, d'un côté, de la bizarrerie sociale, puisqu'elle suggère une dissimulation quasi permanente dans la plupart des actes de l'interaction sociale, un contrôle volontaire et conscient de la présentation de soi corporelle, la gestion rationnelle d'une biographie fictive, soit une construction individuellement maîtrisée de tous les aspects de la vie. De l'autre, se sont diffusés suffisamment d'éléments - imaginaires ou réels - de l'*ethos* clandestin pour qu'elle soit devenue une modalité possible de l'existence.